VIE ASSOCIATIVE
LA MJC, C'EST VOUS !

Chers adhérentes et adhérents de la MJC des Arts de Blagnac,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine Assemblée Générale Annuelle qui va statuer sur l'année 2019/2020 :

Vendredi 29 Janvier 2021 de 18h30 à 20h30 en distanciel

Cette année en raison du contexte sanitaire, nous sommes contraints de modifier le mode d'organisation de l'Assemblée Générale et des votes qui se dérouleront exceptionnellement à distance sous forme de visioconférence et de vote en ligne. Cette situation nécessite une organisation inédite (notamment l'utilisation pour chacun d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone), et c'est pourquoi nous vous demandons de prendre connaissance avec attention des points suivants :

Consultation des documents :

En ligne sur notre site à partir du 25/01 rapports, règlement intérieur, montant des adhésions.

Vote des résolutions :

Rappels concernant le droit de vote :

Sont électeurs les adhérents depuis + de 3 mois à la date de l'AG.

- *Agés de seize ans révolus à la date de l'assemblée générale.*
- *Agés de moins de 16 ans représentés par leurs parents. Les parents ne disposent que d'une seule voix quel que soit le nombre d'enfants inscrits. Cette voix n'est pas cessible.*
- *Exceptionnellement le vote en présentiel sera possible au siège de la MJC le lundi 1er février 2021 entre 15h et 18h, uniquement pour les adhérents ne pouvant pas voter électroniquement ou porteurs d'une procuration (merci de nous le signaler à l'avance si c'est le cas).*
- *Un adhérent avec droit de vote ne peut recevoir qu'une seule délégation de mandat.*

Vote électronique en ligne entre le 25 et le 31/01 réception par mail d'un lien cliquable via l'application Balotilo qui vous présentera directement votre bulletin de vote comprenant toute les résolutions soumises au vote *(candidats au Conseil d'administration dont le renouvellement d'un tiers des administrateurs, les rapports, le règlement intérieur et les tarifs d'adhésion 2021/*2022).

Les adhérents possédant la même adresse mail pour 2 votants recevront 2 mails distincts et il faudra voter pour chacun d'eux.

Les adhérents qui ne sont pas équipés d'un ordinateur et d'une connexion à internet ou ayant d'autres difficultés pour pouvoir suivre cette Assemblée Générale et voter électroniquement, sont invités à le signaler à la MJC. Nous reviendrons alors vers vous pour mettre en place un temps dédié à votre accompagnement par des bénévoles, soit pour vous initier à l'utilisation de ces outils et vous présenter la manière dont l'Assemblée Générale va se dérouler, soit pour trouver des solutions adaptées à chacun.

Assemblée Générale :

en visioconférence le 29/01 de 18h30 à 20h30 réception par mail d'un lien cliquable via l'application Zoom.

Attention : pour assurer la bonne réception de ces liens cliquables, pensez à vérifier vos spams dans votre boite mail.

MJC des Arts de Blagnac – 2 rue Croix blanche – BLAGNAC
Tél : 05 34 26 52 75
Lundi, Mardi & Jeudi 14h 18h30 / mercredi 13h30 18h30 / Vendredi 14h 17h
contact@mjc-arts-blagnac.com - www.mjc-arts-blagnac.com

VIE ASSOCIATIVE
LA MJC, C'EST VOUS !

Ordre du Jour :

18h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale en ligne
Présentation des rapports (moral, d'activité et financier) et du rapport du Commissaire aux comptes.
19h15 - 19h30 : Echanges et réponses aux questions des adhérents
(pendant toute la durée de l'assemblée il sera possible aux participants d'échanger par écrit en utilisant l'espace de discussion de l'application)
19h30 - 19h45 : Présentation des candidats au Conseil d'Administration
19h45 - 20h : Présentation des animateurs de la MJC
20h - 20h30 : Surprise conviviale

La MJC et sa vie associative : c'est vous !

La MJC fonctionne grâce à l'implication d'une équipe professionnelle mais aussi l'engagement et la participation des membres du Conseil d'administration.
Sans eux, la MJC ne peut tout simplement pas exister ! Donc, nous renouvelons notre appel à candidature à envoyer avant le 21/01/2021 à la MJC, qui transmettra au bureau de la MJC. (voir appel en fichier joint).

Merci de penser à nous signaler votre intention de participation afin de nous permettre d'organiser au mieux cette Assemblée Générale un peu spéciale. Votre participation et votre vote sont importants car les élus au Conseil d'Administration sont vos représentants et vous êtes parties prenantes dans la vie démocratique de l'association.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions concernant cette Assemblée Générale Annuelle.

Dans l'attente du plaisir d'échanger, et avec nos meilleurs vœux pour 2021, nous vous remercions par avance de votre présence et nous vous espérons nombreux.

Le Conseil d'Administration

MJC des Arts de Blagnac – 2 rue Croix blanche – BLAGNAC
Tél : 05 34 26 52 75
Lundi, Mardi & Jeudi 14h 18h30 / mercredi 13h30 18h30 / Vendredi 14h 17h
contact@mjc-arts-blagnac.com - www.mjc-arts-blagnac.com